

# Rapport public Parcoursup session 2023

LYCEE POLYVALENT GUSTAVE MONOD - Mention complémentaire - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
LYCEE POLYVALENT GUSTAVE MONOD - Mention complémentaire - Animation-gestion de projets dans le secteur sportif	Jury par défaut	Tous les candidats	12	110	25	29	

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

- Etre titulaire d'un baccalauréat professionnel prioritairement du secteur tertiaire dans les spécialités relatives à la gestion-administration, la vente, le commerce, l'accueil, les métiers de la sécurité, les services de proximité et vie locale,
- S'intéresser au secteur du sport
- Disposer de compétences pour communiquer en langue étrangère et particulièrement en anglais.
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet.
- Satisfaire à un niveau d'exigence technique et sécuritaire qui correspond au niveau de compétences attendu à l'épreuve d'éducation physique et sportive du baccalauréat professionnel dans les activités sportives

## Conditions d'inscription

Il n'existe aucune condition d'inscription réglementaire pour l'accès à cette formation. Tous les candidats sont donc autorisés à s'y inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Cette formation a pour objectif de créer un nouveau parcours de formation et d'accès à l'emploi dans le secteur sportif : champ de l'animation, l'administration et la gestion de projets ou d'organisation au sein d'associations, collectivités ou structures promouvant les activités physiques et sportives. La formation comprend 400 heures de cours et une période de stage obligatoire de 630h dans une ou plusieurs structures liées au domaine sportif.

Modalités : Cas 1 : Stage de longue durée auprès de la même structure. La gratification est obligatoire lorsque la présence du stagiaire est supérieure à 2 mois au cours de l'année scolaire, c'est-à-dire : plus de 44 jours de présence, consécutifs ou non, pour un horaire de 7 heures par jour ou plus de 308 heures de présence, même de façon non continue, sur la base d'une durée journalière différente. Cas 2 : Découpage de l'année de formation en 2 Périodes de Formation en Milieu Professionnel sur structures d'accueil différentes, pas de gratification.

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Pour l'examen des vœux, il est pris en compte :

- Les résultats du candidat (moyennes),
  - Il est porté une attention particulière à l'enseignement d 'EPS,
  - Il est également porté une attention particulière sur les enseignements généraux (français, anglais...) et professionnels / technologiques le cas échéant (Management, gestion...).
- Les appréciations des professeurs,
- La progression du candidat,
- L'avis du chef d'établissement à la poursuite d'étude,
- Le projet de l'élève, projet qui doit être en adéquation avec le diplôme visé,
  - Projet de BPJEPS ou insertion professionnelle.
- L'implication du candidat dans le monde associatif :
  - Pratique un ou plusieurs sports,
  - Le candidat est actif au sein de son club : encadrement,
  - Le candidat fait partie d'une association : participation active...

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Il est important que le projet du candidat soit en lien avec la formation souhaitée. Il est pris systématiquement en compte le projet du candidat.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Moyenne générale	Prise en compte de la moyenne générale	Bulletins scolaires (notes)	Essentiel
	Progression des moyennes	Progression dans l'ensemble des matières. La progression du candidat note un réel intérêt pour le diplôme présenté : investissement et participation active	Bulletins scolaires (notes)	Essentiel
	Moyenne en français	Une moyenne correcte en français est demandée.	Bulletins scolaires (notes)	Très important
	Moyenne en EPS	Un bon niveau en EPS est demandé : réelles capacités sportives	Bulletins scolaires (notes)	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Prise en compte des appréciations sur les bulletins : aspect méthodologie.	Bulletins scolaires (appréciations)	Important
	Compétences en EPS	Prise en compte des notes / évaluations des compétences en éducation physique et sportif	Bulletins scolaires	Essentiel

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des voeux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Acquisition d'une démarche de projet	Le candidat a-t-il déjà participé à une démarche de projet ? Prise en compte des appréciations des bulletins et du projet professionnel du candidat, des activités autres du candidat : encadrement, participation active à la vie de l'établissement...	Bulletins scolaires	Complémentaire
Savoir-être	Autonomie	Le candidat fait preuve d'autonomie dans ses apprentissages	Bulletins scolaires (appréciations)	Complémentaire
	Capacité à s'investir	Le candidat fait preuve d'investissement au sein de sa formation d'origine.	Bulletins scolaires (appréciations)	Très important
	Concentration en classe	Les bulletins mentionnent un investissement réel du candidat : concentration	Bulletins scolaires (appréciations)	Essentiel
	Implication	Les bulletins mentionnent un investissement réel du candidat : implication dans sa filière, sa formation.	Bulletins scolaires (appréciations)	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Le candidat est motivé, projet en cohérence avec la poursuite d'étude.	Projet de l'élève / étudiant, bulletins scolaires	Très important

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Capacité à réussir dans la formation	Candidat avec des aptitudes liées au domaine sportif : bon niveau en EPS, capacité d'organisation, gestion	Cohérence avec son projet et en adéquation entre le profil du candidat et les attendus de la formation, bulletins scolaires, projet de l'élève / étudiant	Très important
	Cohérence du projet	Avoir un projet cohérent, cohérence du projet par rapport au diplôme visé	Parcours du candidat, projet de l'élève	Très important
	Intérêt pour la formation	Porte un réel intérêt pour la formation souhaitée.	Projet de l'élève / étudiant	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement associatif	Participe a des actions diverses : animation / encadrement ...	Projet de l'élève	Complémentaire
	Pratique sportive	Pratique une ou plusieurs activités sportives à l'extérieur de l'établissement (clubs, associations sportives...)	Projet de l'élève	Essentiel
	Engagement citoyen	Prise en compte des activités en lien avec un engagement citoyen.	Projet de l'élève	Complémentaire
	Engagement lycéen / étudiant (CVL, MDC...)	Prise en compte des engagements au sein de son établissement.	Projet de l'élève	Complémentaire



**Signature :**

Philippe BONNEVILLE,

Proviseur de l'établissement LYCEE POLYVALENT

GUSTAVE MONOD